

MISE EN SITUATION 5

FEU DE CHEMINÉE

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

Le lundi 24 novembre 2020, les pompiers de Lévis sont appelés pour un feu de cheminée dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Est, dans l'ancienne Municipalité de Saint-Romuald. Les flammes sont confinées à la cheminée, seule une faible odeur de fumée reste dans la pièce. Aucun dommage n'est constaté. L'avertisseur de fumée de la résidence a fonctionné.

AIDE-MÉMOIRE

RAPPORT D'INCENDIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- **Tous les incendies doivent être déclarés** au ministère de la Sécurité publique, au moyen du formulaire *Rapport d'incendie – Services de sécurité incendie* approprié.
- **Une seule exception** : les incendies de forêt, sans propagation à un bâtiment, lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est intervenue.
- Les incidents suivants **ne doivent pas être déclarés, sauf s'ils ont provoqué un incendie ou été causés par un incendie** :
 - les alarmes non fondées;
 - la foudre ou les décharges électriques;
 - les surchauffes ou l'explosion d'un réservoir sous pression;
 - les brûlures (cigarette, tison, chaudron déposé sur un comptoir ou échappé sur le plancher).
- **Pour bien remplir le formulaire**, vous devez :
 1. Remplir toutes les cases **obligatoires**;
 2. Inscrire, **à tout moment**, le montant des pertes matérielles, y compris pour les **véhicules**. S'il n'y a **aucune perte**, indiquer « 0 ».
- « **Déclarer en ligne, c'est plus pratique !** »

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web Quebec.ca/rapport-incendie.
- « **Une bonne habitude à prendre !** »

En transmettant vos rapports d'incendie régulièrement, sur une **base mensuelle ou lors de la fermeture du dossier**, vous facilitez votre suivi annuel.
- Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Direction de la sécurité incendie
et des télécommunications d'urgence
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 6^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca
Tél. : 418 646-6777, poste 40045
Sans frais : 1 866 702-9214, option 1
Télec. : 418 646-5889
Sans frais : 1 877 607-0418

Rapport d'incendie DSI-2003

Code 15 : Feu de cheminée, sans perte

Consignes

Veuillez remplir les champs suivants, enregistrer le document et le transmettre par courriel à :
ssi-soutien@misp.gouv.qc.ca.

OU

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web Quebec.ca/rapport-incendie.

Veuillez remplir le formulaire en caractères d'imprimerie.

1. Renseignements sur l'auteur du rapport^(section A)

R 4 2 0 0 - 2 0 2 0 - 0 0 9 9		
Numéro de votre dossier ^(A1)		
Année	Mois	Jour
2 0 2 0	1 1	2 4
Date de rédaction ^(A2)		Code géographique du service de sécurité incendie ^(A3)
2 5 2 1 3		
Couture	Jean	
Nom ^(A4)	Prénom ^(A4)	
4 1 8 8 3 4 5 1 0 0		
Ind. rég.	Téléphone ^(A5)	Poste ^(A5)

2. Lieu et date de l'événement^(section B)

Veuillez inscrire le lieu de l'événement. S'il n'y a aucune adresse, décrivez le lieu de l'événement et inscrivez le nom de la municipalité ou de la ville.

Lieu de l'événement		
1051	Chemin du Sault	
Numéro	Rue ^(B1)	Appartement ^(B1)
Saint-Romuald	Québec	G 6 N 2 N 3
Municipalité ou ville ^(B1)	Province ^(B1)	Code postal ^(B4)
2 5 2 1 3		Année
Code géographique de la municipalité ^(B2)	Code d'arrondissement ^(B3)	Mois
		Jour
		2 0 2 0 1 1 2 4
		Date de l'événement ^(B5)

Description du lieu de l'événement

3. Chronologie de l'intervention^(section D)

Appel^(D1)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 1	2 4	2 0	4 1	0 0
Date de l'appel			Heure de l'appel		

Transmission au service de sécurité incendie^(D2)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 1	2 4	2 0	4 1	0 0
Date de la transmission			Heure de la transmission		

Arrivée du premier véhicule d'intervention^(D3)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 1	2 4	2 0	4 7	0 0
Date de l'arrivée			Heure de l'arrivée		

Veuillez remplir la case D4 uniquement si le schéma de couverture de risques est en vigueur dans votre MRC.

Arrivée de la force de frappe (seulement si l'incendie a nécessité l'intervention de tous les pompiers)^(D4)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
Date de l'arrivée			Heure de l'arrivée		

Maîtrise de l'incendie^(D5)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 1	2 4	2 0	4 9	0 0
Date de maîtrise			Heure de la maîtrise		

Combien de pompiers sont intervenus ?

Pompiers

Moyen utilisé pour la transmission^(D6)

- 01 – Appel téléphonique transmis au service d'incendie par un central 9-1-1 ou une centrale d'alarme et de surveillance
 02 – Appel téléphonique d'un particulier au service d'incendie, incluant les services qui exploitent leur propre réseau 9-1-1
 03 – Système d'alarme incendie transmettant un signal codé au service d'incendie municipal
 04 – Radio, téléavertisseur
 05 – Transmission de vive voix à la caserne de pompiers
 90 – Autre moyen (précisez en commentaire ci-dessous)
 99 – Indéterminé

Commentaire

Veillez répondre aux cases D7 et D8 uniquement si le schéma de couverture de risques est en vigueur dans votre MRC.

Combien de pompiers sont prévus au schéma de couverture de risques pour cet incendie ?^(D7)

Pompiers

Commentaire

Les pompiers sont-ils arrivés dans les délais prévus au schéma de couverture de risques ?^(D8)

- Oui
 Non

Si non, quelle en est la raison?

- 01 – Température extrême
 02 – Densité de la circulation
 03 – Bris d'équipement, accident de véhicule
 04 – Disponibilité du personnel (ex. : autre événement en cours)
 90 – Autre raison (précisez en commentaire ci-dessous)
 99 – Indéterminée

4. Équipement de sécurité incendie du bâtiment d'origine^(section F)

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la question F3.

Y avait-il un avertisseur de fumée ?^(F1)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type d'avertisseur de fumée s'agissait-il ?^(F1)

- 01 – Avertisseur de fumée avec signal local seulement
 02 – Avertisseur de fumée relié à un central de réponse

L'avertisseur de fumée a-t-il fonctionné ?^(F2)

- Oui⁽¹¹⁾
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Pour quelle raison l'avertisseur de fumée n'a pas fonctionné ?^(F2)

- 21 – Emplacement inapproprié
 22 – Pile à plat
 23 – Aucune pile
 24 – Prise électrique pas connectée ou hors fonction
 25 – Bris mécanique
 26 – Volontairement inactif
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la question F5.

Y avait-il un système d'alarme incendie ?^(F3)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type de système d'alarme incendie s'agissait-il ?^(F3)

- 01 – Système d'alarme incendie avec signal local seulement
 02 – Système d'alarme incendie relié à un central de réponse
 90 – Autre système de détection

Le système d'alarme incendie a-t-il fonctionné ?^(F4)

- Oui⁽¹¹⁾
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Pour quelle raison le système d'alarme incendie n'a pas fonctionné ?^(F4)

- 21 – Emplacement inapproprié
 24 – Prise électrique pas connectée ou hors fonction
 25 – Bris mécanique
 26 – Volontairement inactif
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la section J.

Y avait-il un système fixe d'extinction ?^(F5)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type de système fixe d'extinction s'agissait-il ?^(F5)

- 01 – Système complet
 02 – Système partiel
 03 – Appareil ponctuel d'extinction automatique (ex. : hotte de cuisine)
 04 – Réseau de canalisation uniquement (sans système fixe d'extinction automatique)

Le système fixe d'extinction a-t-il fonctionné ?^(F6)

- Oui^(11, 12, 13, 14 ou 15)
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Si oui, de quel type de fonctionnement s'agissait-il ?^(F6)

- 11 – Un gicleur a fonctionné
 12 – Deux gicleurs ont fonctionné
 13 – Trois gicleurs ou plus ont fonctionné
 14 – Le nombre de gicleurs qui ont fonctionné est indéterminé
 15 – Réseau ou système autre que système de gicleurs

Pour quelle raison le système fixe d'extinction n'a pas fonctionné ?^(F6)

- 21 – Équipement non alimenté ou alimentation insuffisante en agent d'extinction
 23 – Défectuosité de l'équipement
 24 – Feu trop petit
 25 – Emplacement inapproprié
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

5. Commentaire^(section J)

Feu de cheminée. Aucune perte.

Réinitialiser

Envoyer